

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

L'an 2021, le 18.03.2021 à 18h30, s'est tenue une séance du Comité Syndical à la salle polyvalente Espace Saint-Mamet sur la commune de Saint-Estève. La convocation a été envoyée le 08.03.2021 aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux délégués suppléants et conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et annexes utiles et nécessaires à la séance, ont été transmises, avec la convocation.

### Assistaient à la séance :

PMMCU	Présents	Mmes Cécile MARGAIL - Aurélie PASTOR-BARNEOUD - Armelle REVEL-FOURCADE - MM. Jean-Paul BILLES - Jean-Luc GAMEZ - Roger GARRIDO - Patrick GOT - Gilles GUILLAUME - - Stéphane LODA - Théophile MARTINEZ - Jacques PALACIN - Pierre PARRAT Patrick PASCAL - Georges PUIG - Fabrice TIGNERES - Alain TROUSSEU - Robert VILA
	Absents et excusés	MM. Charles DURAND - Jean-Louis CHAMBON - Rémi GENIS - Frédéric GUILLAUMON - Max TIBAC
C. C. DES ASPRES	Présents	MM. Jérôme DE MAURY - Bernard LEHOUSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Présents	MM. - Gérard SOLER - René LAVILLE
	Absents et excusés	MM. Marc BIANCHINI - Alain DOMENECH
C.C. CONFLENT CANIGOU	Présents	MM. Daniel ASPE - Henri GUITART - Bernard LAMBERT
C. C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Absents et excusés	MM. Jérôme PALMADE - Marc PETIT
C.C. PYRENEES CATALANES	Présent	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES CERDAGNE	Présent	M. Christian PALLARES
C.C.HAUT VALLESPER	Absent et excusé	M. Alain MALIRACH

### Participaient également à la séance :

M. Fabrice CAROL - Directeur des services  
M. David RIPOLL - Directeur Service Technique  
Mme Cathy SZAJEK - Assistante administrative  
Mme Pascale FAUS - Assistante administrative  
Mme Céline FAJON-HERVIOU - PMMCU  
Mme Lorie VERGNES - PMMCU

**Le quorum est constaté avec 26 délégués présents** pouvant prendre part aux votes.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie PASTOR-BARNEOUD

Il est 18h30 lorsque Monsieur Pierre PARRAT, président, ouvre la séance, et accueille les délégués en les remerciant de leur présence dans ces conditions particulières. Il remercie la ville de Saint-Estève et ses représentants pour la mise à disposition d'une salle adaptée au contexte sanitaire.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021	Le Comité Syndical décide :
<p><i>A partir du ROB (rapport d'orientations budgétaires) transmis à chacun des élus président a exposé :</i></p> <p><b>II - FINANCEMENT</b></p> <p><b>A - Financement des emprunts du SMTBV</b></p> <p>Le syndicat n'a pas de dette propre mais il a néanmoins hérité de 6 emprunts contractés par le SMATA. Ces derniers, représentent un capital restant dû cumulé, au 31/12/2020, de l'ordre de 1 954 000 €, soit un remboursement de l'ordre de 300 000 € en 2020 pris en charge par PMMCU à hauteur de 87% et Corbières Salanque Méditerranée à hauteur de 13% (conformément aux statuts de la collectivité).</p> <p>L'opération d'investissement du Chenal Vert, inscrite au BP 2021, est un dossier conséquent qui s'est compliqué à cause, notamment, de la découverte d'amiante impliquant un avenant de l'ordre de 2M€ portant l'opération de 12M€ TTC à 14 M€ TTC (8 650 398 € nets de FCTVA et subventions). Le syndicat décide de ne retenir que le montant initial figurant dans la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ce qui représente une dépense pour le SMTBV nette hors avenant de 6 513 000 € et qui sera supportée à 95 % par PMMCU et 5 % par les Communauté de communes Corbières salanque Méditerranée, Aspres et Roussillon Conflent. Après discussion en bureau des élus, la part des communautés de communes représentant 325 000 €, sera financée par un emprunt sur 15 ans au taux de l'ordre de 0,87 % tel qu'actuellement disponible.</p> <p><b>B. - Dépenses de fonctionnement</b></p> <p>L'effectif du personnel s'élève à 14 salariés. Des mouvements de personnel sont prévus en 2021 pour remplacer des départs en retraite (ou remplacement maladie) et un collaborateur PAPI vient d'être recruté, qui sera par ailleurs financé pour partie par subventions. Il n'est pas prévu d'augmentation de dépenses liées aux charges de personnel, nonobstant les augmentations légales. Le budget de fonctionnement 2021 devrait être le même qu'en 2020.</p> <p><b>C. - Evolution des dépenses d'investissement</b></p> <p>Avec un volume de l'ordre de 11 M € les dépenses sont rationnelles, répondent aux enjeux et besoins nouveaux ainsi qu'à la nécessité de continuité des projets engagés. Pas de dérapage financier et un budget responsable construit autour de nos compétences et selon deux axes : le risque inondation, la préservation de la rivière et des eaux.</p> <p><b>II - COMPETENCES</b></p> <p><b><u>A. Risque inondation</u></b></p> <p><b>A1 : l'outil de gestion</b></p> <p>Le PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) est l'outil de la gestion du risque. Le premier PAPI s'est achevé en 2020 sur un bilan positif. Afin d'assurer la liaison avec le prochain PAPI complet prévu en 2023, le syndicat a obtenu la labellisation d'un PAPI d'intention en novembre 2020 qui va permettre d'être éligible aux subventions pour financer les études et travaux. 1,7 M € prévus (études et travaux) sur la période 2020-2023 avec notamment l'engagement d'un diagnostic de la vulnérabilité face au risque inondation et une série d'opérations liées au classement des ouvrages de protection ou encore à la gestion du parc hydraulique en gestion.</p> <p><b>A2 : continuité des travaux engagés</b></p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la finalisation des travaux du Chenal vert,</li> <li>- la deuxième phase de travaux à Fuilla sur la Rotja,</li> <li>- tous les entretiens et la gestion de l'ensemble du réseau hydraulique du Syndicat.</li> </ul> <p><b>A3 : classification et entretien des digues (43km)</b></p> <p>Par le désengagement de l'Etat, il revient au syndicat de classer (définir les niveaux de protection) les digues de son territoire avant le 31/06/2021 et d'en porter la responsabilité. Ce sera un enjeu cette année 2021. Il convient également d'assurer l'entretien (conséquent) ou les réparations (structurelles) de ces ouvrages ; exemple de la digue des campings à Canet (tempête GLORIA) ou le confortement du pied de la digue de Vernet Est Perpignan.</p>	<p>DE PRENDRE ACTE DE LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021</p>

#### **A4 : Etudes et travaux**

Il s'agit notamment de :

- L'entrée en phase opérationnelle et lancement de la maîtrise d'œuvre de l'opération BOULES sur la CC Roussillon Conflent avec des travaux colossaux à venir (4 à 5 M €).
- La sécurisation du bassin de rétention et l'inspection du tunnel sur la commune de Canohès.
- La définition du schéma hydraulique de Prades.

#### **A5 : Les séquelles de la tempête GLORIA**

Gloria (20-23/01/2020) est la tempête la plus importante depuis l'aiguât de 1940. Elle a par ailleurs été suivie à quelques mois d'un événement presque aussi important les 22-23/04/2020. Dans l'intérêt général le syndicat a engagé des travaux de traitement des embâcles de 800 000 € financés pour partie avec des subventions à hauteur de 400 000 €. Le syndicat prendra à charge une large partie de l'autofinancement avec l'excédent 2020. Des négociations sont également en cours avec certaines ASCO pour prolonger ces travaux sur la Têt aval, entre Perpignan et la mer, avec les crédits de l'ASCO mais l'encadrement et le conseil du syndicat.

### **B. Préservation de la rivière et de l'Eau**

#### **B1 : Les outils de gestion**

- **Le PGRE 2019-2021**, indispensable pour gérer l'eau de surface, notamment aux périodes de tensions de la ressource (été, sécheresses) et rechercher l'équilibre entre les besoins et les ressources. Depuis 2012, 33 Mm<sup>3</sup> d'eau ont été économisés, et le PGRE prévoit 27 Mm<sup>3</sup> supplémentaires : 9 M€ investis. Le syndicat doit jouer un rôle de coordonnateur et animateur sur ces problématiques. Quid des réserves potentielles ? quid des besoins réels ? La problématique du fameux point T6 à l'aval de Vinça doit être prise à bras le corps et des discussions sont amorcées au sein des commissions thématiques.
- **Le Contrat de rivière** où le SMTBV est aussi partie prenante ; c'est lui qui coordonne plus de 100 projets portés par 60 maîtres d'ouvrages différents. Budget de 23 M € sur la période 2017-2019 et 45 M € de 2020-2022. Les projets phares portés directement par le syndicat et engagés en 2021 sont :
  - l'étude de la restauration du lit de Têt, avec des travaux qui seront conséquent à terme,
  - l'élaboration d'une stratégie de gestion des zones humides, sous l'angle des services rendus,
  - la poursuite du plan d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin.

#### **B2 : Les chantiers importants à venir**

- Des scénarios de restauration du lit de la Têt aval, entre le Soler et Perpignan, seront bientôt à l'étude. L'enfoncement constaté de la rivière dans le substratum pliocène est impressionnant et il est urgent d'intervenir. Rappelons que les nappes plio-quaternaires alimentent toute la plaine du Roussillon. Sur les longueurs conséquentes, 13 kilomètres, on peut facilement imaginer que les travaux seront conséquents.
- Sur l'aspect de la gestion quantitative, des rendez vous ont été pris, notamment avec la chambre d'agriculture, pour définir les modalités d'un consensus sur les objectifs du PGRE au niveau du point T6. De la même manière l'idée de retenues collinaires et de nouvelles sources de substitutions doit être creusée. Le syndicat aura certainement, de par son rôle à l'échelle du bassin, à coordonner voire à s'engager dans certaines opérations.
- La problématique de la DIRSO et la gestion de la RN 116 est une problématique réelle. Le syndicat rencontre le préfet dans les jours qui viennent pour remédier au déficit d'entretien et gestion, ayant entraîné la destruction de plusieurs ouvrages d'art et prise de canaux d'irrigation gravitaires comme Millas ou le Vernet et Pia.
- Afin de consolider sa stratégie sur les aspects GEMA (gestion des milieux aquatiques) de la GEMAPI, le syndicat engage l'élaboration d'une stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'une approche purement "écologiste" mais de définir les différents services rendus par ces zones et de voir comment les préserver ces mêmes services. Une attention particulière sera tout de même portée aux rendus de ce travail afin de ne pas confondre les aboutissants et pénaliser les EPCI en termes de développement.

**Conclusion**

Le SMTBV est un jeune syndicat qui dispose d'un budget sain, d'une bonne puissance financière et doté d'outils de gestion et perspectives, notamment financières. La nouvelle gouvernance, soudée et au travail, y compris au sein de plusieurs commissions thématiques appuyées par des équipes techniques de qualité et pleinement investies sont autant de facteurs qui doivent nous permettre de réussir. Le Syndicat doit poursuivre son travail d'appropriation pleine et entière de ses compétences, tout en préservant ses intérêts ainsi que ses responsabilités. Restera à transférer l'impôt GEMAPI ?

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le président lève la séance à 19h00.